

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 05495

Numéro SIREN : 800 192 775

Nom ou dénomination : 16PROD

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2018 sous le numéro de dépôt 50277

# DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 02-07-2018

N° DE DEPOT : 050277

N° GESTION : 2014B05495

N° SIREN : 800192775

DENOMINATION : 16PROD

ADRESSE : 107 rue de la Réunion 75020 Paris

MILLESIME : 2017

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	26 479	16 458	10 021	16 896	6 876	40.69	
	Autres immobilisations corporelles	7 295	4 196	3 099	2 406	693	28.80	
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	4 420		4 420	4 420				
<b>Total II</b>	<b>38 194</b>	<b>20 654</b>	<b>17 540</b>	<b>23 723</b>	<b>6 183</b>	<b>26.06</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	99 176		99 176	36 102	63 074	174.71	
	Autres créances	6 137		6 137		6 137		
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 025		1 025	37 046	36 021	97.23		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	<b>106 339</b>		<b>106 339</b>	<b>73 148</b>	<b>33 190</b>	<b>45.37</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>144 532</b>	<b>20 654</b>	<b>123 879</b>	<b>96 871</b>	<b>27 008</b>	<b>27.88</b>		

*certifié conforme à l'original*  
*Handa*

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : )		1 000		1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale		100		100		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau		35 873		4 613	31 260	677.65	
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>		26 430		43 260	16 830	38.90	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>		63 403		48 973	14 430	29.47	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses		6 420		6 295	125	1.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 009		1 618	4 392	271.43	
Dettes fiscales et sociales		48 046		39 937	8 109	20.31	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes				48	48	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>		60 475		47 898	12 578	26.26
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		123 879		96 871	27 008	27.88	

*certifié conforme à l'original*  
*[Signature]*

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

60 475      47 898

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	211 604		211 604	208 922		2 682	1.28
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	211 604		211 604	208 922		2 682	1.28
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			14			14	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			211 618	208 922		2 696	1.29
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			77 448	75 576		1 873	2.48
Impôts, taxes et versements assimilés			1 405	1 351		55	4.04
Salaires et traitements			68 010	49 042		18 967	38.68
Charges sociales			25 330	22 377		2 954	13.20
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 248	6 650		2 599	39.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			21			21	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			181 462	154 995		26 468	17.08
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			30 156	53 927		23 771	44.08
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>						
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		30 156		53 927	23 771	44.08
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				59	59	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>				59	59	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		46		9	37	436.15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		46		9	37	436.15
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		46		50	96	191.21
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				10 717	7 037	65.66
Impôts sur les bénéfices (X)		3 680				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		211 618		208 981	2 637	1.26
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		185 188		165 720	19 468	11.75
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		26 430		43 260	16 830	38.90

*certifié conforme à l'original*  
*Hande*

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**16Prod**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**107 Rue de la Réunion**  
**75020 PARIS**

**R.C.S. PARIS 800 192 775**

---

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 19 JUN 2018**

---

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf juin à 20 heures, au siège social,

Les associés de la société par actions simplifiée 16Prod se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en main propre le 20 mai 2018.

Les membres de L'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Morgan CANDIA préside la réunion en sa qualité de Président.

Le total des actions présentées ou représentées est de la totalité des 100 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus que le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes clos,
- Approbation desdits comptes et affectation du résultat,
- Questions diverses.

Le Président met à la disposition des associés :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des associés,
- La feuille de présence et les procurations données par les associés représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- Un exemplaire des Statuts de la société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- Le rapport de gestion,
- Les comptes annuels de l'exercice écoulé,

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions législatives et réglementaires et déclare que les documents et renseignements, ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des associés.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion.

La lecture du rapport étant terminée, Monsieur le Président déclare qu'il se tient à la disposition de l'Assemblée pour fournir les précisions et éclaircissements que les associés pourraient désirer. La discussion est ouverte.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée passe au vote des résolutions suivantes :

JS AA AK MC

## **PREMIERE DECISION**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion portant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve tels qu'ils sont présentés, les comptes annuels et l'annexe de cet exercice se soldant par un bénéfice de 26 430,11 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité.***

## **DEUXIEME DECISION**

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26 430,11 euros de la façon suivante :

Dividendes .....	16 000,00 euros
Report à nouveau .....	10 430,11 euros
<b>TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>26 430,11 euros</b>

Après affectation du résultat, le report à nouveau créditeur s'élèvera à 46 303,47 euros.

Il sera ainsi distribué aux associés un dividende brut par part de 160 euros.

Le dividende en numéraire, après prélèvements sociaux, sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Le président rappelle que les dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis au prélèvement forfaitaire de l'impôt sur le revenu au taux de 21% (36,5% avec les prélèvements sociaux).

Ce prélèvement sera calculé sur le montant brut des revenus sans application de la réfaction de 40%.

Ces revenus seront imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application de la réfaction et sous déduction du prélèvement forfaitaire déjà appliqué.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général de Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

<b>EXERCICE</b>	<b>DIVIDENDES</b>	<b>OPTION FICALE</b>
2016	12 000	Prélèvements sociaux + acompte IR (36,50%)
2015	4 000	Prélèvements sociaux + acompte IR (36,50%)
2014	NEANT	NEANT

***Cette décision est adoptée à l'unanimité.***

AA  
RC PC

### **TROISIEME DECISION**

La collectivité des associés approuve la rémunération brute versée à Monsieur Morgan CANDÀ au titre de ses fonctions de président sur l'exercice 2017 s'élevant à 25 375,07 euros.

Les charges sociales sont versées et prises en charge par la société.

L'assemblée générale confirme que les contrats de mutuelle et prévoyance s'appliquent également au président en tant que régime obligatoire.

Monsieur Morgan CANDÀ a également pu, par ailleurs, prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de son mandat sur présentation des justificatifs.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité.***

### **QUATRIEME DECISION**

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur des copies ou extraits du présent procès verbal pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité.***

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par le Président ainsi que par tous les associés présents ou par leurs mandataires après lecture.

**Madame RAISON Aurélie**  
Associée



**Monsieur CANDÀ Morgan**  
Président et Associé



**Monsieur SCHLOSSER Jérémy**  
Associé



**Monsieur AOURAGH Addi**  
Associé





**16Prod**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**107 Rue de la Réunion**  
**75020 PARIS**

**R.C.S. PARIS 800 192 775**

---

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 19 JUN 2018**

---

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la loi et des Statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'exercice clos le 31 décembre 2017 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxe de 211 604,22 euros, parallèlement aux 208 922,01 euros réalisés sur l'exercice précédent, ce qui correspond à une augmentation d'environ 1%.

La sous-traitance s'est élevée à 41 527,11 euros sur l'exercice 2017, ce qui représente 19% du chiffre d'affaires. Les autres prestations se sont élevées à 5 708,14 euros.

Et les achats de matériels et autres fournitures se sont élevés à 5 246,53 euros sur l'exercice 2017, ce qui représente 2% du chiffre d'affaires.

Les autres achats et charges externes se sont élevés à 24 894,66 euros, ce qui représente 12% du chiffre d'affaires.

Les impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 1 405 euros.

Les charges de personnel se sont élevées à 95 931,98 euros en comparaison au 71 644,06 euros constaté sur l'exercice 2017.

Les dotations aux amortissements figurent dans les comptes pour 9 248,35 euros.

Le résultat financier est nul.

Le résultat exceptionnel est non significatif.

Après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 3 608 euros, l'exercice se solde par un bénéfice de 26 430,11 euros.

**Perspective d'avenir**

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2017 est constant par rapport à 2016. L'activité sur l'exercice 2018 devrait se développer. Les moyens mis en place au cours de 2017 sont maintenus et devraient concourir à réaliser des perspectives de croissance sur 2018.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI**

(Article L.232-1 du Code de Commerce)

Aucun évènement notable n'est survenu depuis la clôture de cet exercice.

**ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

(Article L.232-1 du Code de Commerce)

Aucune activité de la société en la matière sur l'exercice.

**PRISES DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE DANS DES SOCIETES**

(Article L.233-6 du Code de Commerce)

Aucune prise de participation dans des sociétés sur l'exercice.

**MONTANT DES CHARGES ET DEPENSES SOMPTUAIRES**

(Article 39-4 du CGI et 223 quater)

Aucune dépense de ce type ne figure dans les comptes de l'exercice.

**CAPITAL SOCIAL**

Le tableau ci-après indique, conformément à la Loi, les associés possédant les quantités d'actions suivante :

<b>Nom des associés</b>	<b>+ 50%</b>	<b>+ 33%</b>	<b>+ 10%</b>	<b>+ 5%</b>
Monsieur AOURAGH Addi	NEANT	NEANT	X	NEANT
Monsieur CANDIA Morgan	NEANT	NEANT	X	NEANT
Madame RAISON Aurélie	NEANT	NEANT	X	NEANT
Monsieur SCHLOSSER Jérémy	NEANT	NEANT	X	NEANT

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 26 430,11 euros que le président propose d'affecter de la manière suivante :

Dividendes .....	16 000,00 euros
Report à nouveau .....	10 430,11 euros
<b>TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>26 430,11 euros</b>

Après affectation du résultat, le report à nouveau débiteur s'élèvera à 46 303,47 euros  
Il sera ainsi distribué aux associés un dividende brut par part de 160 euros.

Le dividende en numéraire, après prélèvements sociaux, sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Le président rappelle que les dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis au prélèvement forfaitaire de l'impôt sur le revenu au taux de 21% (36,5% avec les prélèvements sociaux).

Ce prélèvement sera calculé sur le montant brut des revenus sans application de la réfaction de 40%.

Ces revenus seront imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application de la réfaction et sous déduction du prélèvement forfaitaire déjà appliqué.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général de Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

<b>EXERCICE</b>	<b>DIVIDENDES</b>	<b>OPTION FICALE</b>
2016	12 000	Prélèvements sociaux + acompte IR (36,50%)
2015	4 000	Prélèvements sociaux + acompte IR (36,50%)
2014	NEANT	NEANT

Le président rappelle que le présent rapport ainsi que les documents comptables, bilan, compte de résultat, annexe et renseignements s'y rapportant, ont été mis à disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions législatives au siège social.

Il indique qu'il se tient à la disposition des associés pour donner toutes précisions complémentaires ou explications qu'il jugerait utiles.

Le président demande aux associés de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui lui sont ainsi présentés, de voter les décisions proposées et de donner quitus, sans réserve, au président pour l'exécution de sa mission au cours de ce même exercice.

A Paris, le 19 juin 2018

**Monsieur CANDA Morgan**

*Président*



